

## **Conseils pour la promotion**

- Établissez et maintenez des voies de communication ouvertes avec l'ensemble du personnel.
- Offrez des rétroactions, des recommandations et un encadrement dans les secteurs susceptibles d'améliorations.
- Mettez les employés en contact avec des réseaux officiels ou officieux de perfectionnement professionnel.
- Voyez à ce que les membres des groupes désignés aient accès à des occasions de perfectionnement professionnel et de promotion grâce à l'orientation professionnelle, aux services de présentation de candidats et aux programmes d'encadrement et de mentorat offerts par les ministères et par la CFP.
- Inscrivez des membres des groupes désignés à des programmes de perfectionnement professionnel accéléré, tels que le Programme de stagiaires en gestion, le Programme cours et affectations de perfectionnement ou Échanges Canada.